

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **27 (1891)**

Heft 21

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LA CHAUX-DE-FONDS

XXVII^e Année



1^{er} NOVEMBRE 1891

N^o 21

L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

SOMMAIRE : Partie générale : Principes d'hygiène scolaire (fin). De la limite des langues dans le Jura bernois. — Chronique scolaire : Vaud. Genève. Neuchâtel. Berne. France. Allemagne. — Exercices scolaires : Langue française. Problèmes pour les sociétaires. — Variétés : Le fœhn. — Bibliographie.

PARTIE GÉNÉRALE

Principes d'hygiène scolaire

(FIN)

Vous savez, Messieurs, qu'un adulte fait de 14 à 16 inspirations et autant d'expirations à la minute, chacune de $\frac{1}{2}$ litre d'air environ (1 respiration par 4 pulsations du poulx). L'air expiré diffère de l'air inspiré en ce qu'il contient moins d'oxygène, 15,4 % en volume, au lieu de 20,8 %, et de l'acide carbonique au taux de 4,3 %, la quantité d'azote restant la même. L'air atmosphérique libre ne contient que de 3 à 6 dix millièmes d'acide carbonique. On admet généralement qu'un homme adulte absorbe par heure de 19 à 25 litres d'oxygène employés pour les besoins de l'organisme et qu'il exhale de 15 à 20 litres d'acide carbonique. Il fait pénétrer par heure 420 litres d'air dans ses poumons (14 inspirations); 10,000 litres par jour. Notez aussi que, à poids égal, un enfant de 12 ans qui respire 20 fois à la minute, élimine plus d'acide carbonique qu'un adulte.

L'oxygène de l'air est tout aussi nécessaire à la vie que l'aliment; la privation d'oxygène tue en peu de secondes: telle la submersion, la pendaison, la strangulation, tandis qu'on a vu des individus résister pendant plus de 30 jours à la privation absolue de nourriture. L'atmosphère que nous respirons doit donc contenir le plus d'oxygène et le moins d'acide carbonique possible. Si la respiration de l'enfant est plus active que celle de l'adulte, l'air dans lequel il est enfermé s'appauvrit plus rapide-

ment d'oxygène et se charge plus vite d'acide carbonique qui est un gaz toxique. Il faut donc le lui dispenser avec plus de libéralité encore.

Des teneurs en acide carbonique de 2, 3, 5 et 6 ‰ ne sont pas rares, dans des établissements qui se sont efforcés d'appliquer les principes modernes de salubrité. Dans une salle de 251^{m³} pour 64 élèves, pourvue de 10,5^{m²} de surface en fenêtres et portes, haute de 3^m16, on a obtenu entre l'heure du début et celle de la fin de la classe du matin une différence de 2,2 à 8,1 ‰ ; différence qui s'était élevée à 9,3 ‰ à la fin de la journée, après une leçon de chant. M. Herscher, de Paris, démontre par le calcul que dans une classe offrant jusqu'à 8^{m³} par enfant, la viciation de l'air au 2 ‰ d'acide carbonique est atteinte au bout d'une heure, si la salle n'a pas de ventilation continue. *Or, à cette dose, l'air est impur et déploie des effets nuisibles.*

Outre l'acide carbonique, l'air expiré est saturé de vapeur d'eau, et il a une température à peu près constante de 36°. Dans un milieu chaud et humide les évaporations pulmonaire et cutanée sont entravées, d'où une situation pénible à supporter.

Viciation chimique, saturation d'eau et échauffement, tels sont les caractères de l'air confiné. Il y en a d'autres.

On a signalé dans l'air expiré une matière organique qui, recueillie par condensation et injectée à des animaux, a des propriétés éminemment toxiques, mortelles même.

Chacun d'ailleurs connaît l'odeur fétide des salles de classe lorsqu'on n'a pas pris soin d'en ouvrir les fenêtres après la sortie des élèves. Cette odeur est due à ce poison pulmonaire, en même temps qu'aux autres émanations du corps.

Pour le dire en passant, les manteaux et les coiffures des enfants sont souvent les véhicules de mauvaises odeurs et surtout de germes de maladies contagieuses. On ne doit donc jamais tolérer leur présence dans les chambres.

L'air confiné agit de deux manières.

Son action est rapide, énergique : malaise général, maux de tête, vertiges, nausées, gêne de respiration, asphyxie commençante, syncope, mort : tels sont les phénomènes qu'on peut voir se dérouler chez ceux qui se trouvent mal dans une enceinte fermée où il y a agglomération humaine.

Ou bien il agit lentement, insidieusement, revêtant la forme d'un empoisonnement chronique, suite de la surcharge de l'air en produits malsains respirés à petites doses, mais suivies. Le résultat de cet empoisonnement est l'infériorité permanente de la composition du sang, de la nutrition tout entière, la dépression vitale et tous ses corollaires, l'amoindrissement de la force de résistance, la porte ouverte à l'anémie, la chlorose, le lymphatisme, la tuberculose, les maladies contagieuses. Qui sait si la fréquence inquiétante de la tuberculose ne prend pas ses racines à

l'école, l'enfance étant éminemment réceptible à son égard ? Deux facteurs paraissent pousser au développement de la phtisie pulmonaire. L'influence du milieu, de l'air confiné, animalisé de la vie en commun, et ensuite ce fait spécial que l'enfant assis, lisant ou écrivant dans une position trop souvent incorrecte, ne respire forcément que d'une façon superficielle, ne développe ni son thorax ni ses muscles pectoraux. Dans ces conditions il y a inertie dans la ventilation des sommets des poumons, précisément le siège de prédilection de la tuberculose. A Berlin sur 100 enfants qui succombent à chaque âge, il en meurt de phtisie pulmonaire : le 5 % de 5 à 10 ans ; le 13 % de 10 à 15 ans et le 32 % de 15 à 20 ans.

Sur 17,157 décès survenus dans notre canton de 1883 à 1890, on en compte 2,572 par tuberculose, soit le 15 %, le 3,2 ‰ de la population ; le groupe morbide le plus chargé qui suit est celui de la pleurésie, de la bronchite et de la pneumonie aiguës, s'élevant pour les trois ensemble au 11,7 % des décès généraux. Quant à l'ensemble des maladies contagieuses il donne le 7 %. Ainsi la tuberculose fait deux fois plus de ravages que les épidémies.

L'air confiné est sans contredit le plus redoutable ennemi des classes d'enfants. On ne saurait trop insister sur la nécessité de rendre absolument salubre le milieu atmosphérique scolaire. Une école spacieuse, facile à ventiler et à ensoleiller par de vastes fenêtres, des évacuations fréquentes et prolongées du local par les élèves s'ébattant à l'air libre, tel devrait être une des préoccupations constantes de l'instituteur et l'on devrait graver au seuil de chaque école ces mots : *Aer pabulum vitae* : l'air est le pain de la vie.

Enfin l'école est un centre de propagation des maladies épidémiques de l'enfance. Il existe, chez nous comme partout ailleurs, un règlement d'Etat à cet égard.

Ainsi, Messieurs, en luttant contre l'air confiné, contre la souillure de l'air respirable du fait de la vie en commun, du chauffage, de l'éclairage artificiel, en luttant contre les attitudes vicieuses, vous contribuerez déjà pour une large part à amoindrir les inconvénients de l'école au point de vue de la santé.

Reste la sédentarité, le muscle au repos.

On a compris de nos jours qu'il faut susciter une réaction contre l'excès de travail cérébral imposé aux enfants et que les résultats intellectuels sont plus fructueux lorsque des distractions variées viennent récréer l'esprit des enfants. Les classes sont écourtées ; les mouvements, les jeux, les exercices physiques, la gymnastique, le chant, le dessin, les travaux manuels viennent tour à tour interrompre agréablement les heures d'étude.

Le mouvement est l'affirmation de la vie ; il est aussi la condition de son entretien. L'exercice musculaire est indispensable à l'enfant comme à l'adulte, plus encore qu'à celui-ci. Propor-

tionné aux forces du sujet auquel il s'adresse, l'exercice augmente le volume et l'énergie des muscles par l'appel du sang à leur niveau. Il augmente la fréquence et la force des battements du cœur; il active la respiration sans essoufflement, s'il est bien conduit, rend les inspirations plus amples, accroît la capacité d'absorption pour l'oxygène, laquelle se traduit par une augmentation correspondante de l'exhalaison d'acide carbonique; il favorise la nutrition, ouvre l'appétit, active la digestion et permet une utilisation plus complète des aliments, il stimule les fonctions de la peau et rend le corps plus résistant au froid, à la chaleur, à l'humidité. Certes ce sont là des avantages à ne pas dédaigner.

Nous n'entrerons pas dans le détail des nombreuses méthodes de gymnastique. Quelle que soit leur variété, il existe certains principes généraux applicables à toutes et qu'il est bon de connaître.

Les mouvements gymnastiques doivent être des mouvements physiologiques, tendant à obtenir un maximum d'effet utile.

Les exercices fondamentaux doivent être ceux qui contribuent au développement des fonctions habituelles du corps, telles que la marche, la course; la gymnastique d'assouplissement convient surtout à l'enfance; celle des agrès n'est pas de son âge; elle développe trop les muscles des membres supérieurs du corps au détriment de ceux des membres inférieurs, dont le rôle est cependant plus important.

La durée et la nature des exercices seront en rapport avec l'âge, le sexe, le tempérament, les habitudes, le degré de l'entraînement. Il ne faut pas qu'ils provoquent une fatigue véritable et de l'épuisement. La fatigue n'est pas le résultat direct de l'exercice, mais une sorte de coefficient du rapport entre le travail effectué et la résistance individuelle de l'organisme. Le travail restant le même, la fatigue ne se produira pas si le corps est devenu plus résistant. Or tous ne le sont pas au même degré. Un essoufflement un peu prononcé est toujours un signe dont il faut tenir compte et qui indique une limite à ne pas dépasser. Tout exercice qui provoque plus de 50 inspirations par minute est disproportionné aux forces de l'individu.

Les programmes de gymnastique comme les programmes d'études doivent s'adresser aux forces moyennes ou même un peu en-dessous de la moyenne, afin de ne pas rebuter l'écolier par les difficultés du début et le priver d'un moyen de se fortifier. Il arrive à l'enfant aux prises avec un exercice physique au-dessus de sa portée, la même chose qu'au jeune cheval attelé pour la première fois à une charge trop lourde. L'animal conserve alors un si mauvais souvenir de l'épreuve imposée qu'il refuse ensuite de s'y soumettre et se cabre contre le collier. Les deux sont manqués au dressage.

Tous les exercices pratiqués dans des salles closes ont un vice

capital qui leur ôte une grande partie de leur valeur hygiénique : ils exposent le sujet à respirer un air vicié par le travail en commun, par de la poussière, et cela juste au moment où la respiration, devenue plus active, imprègne plus profondément l'organisme de produits délétères. L'homme en travail musculaire devient un foyer d'émanations miasmatiques beaucoup plus intense qu'à l'état de repos. Le mot d'ordre sera donc : exercice en plein air, autant que possible.

Que vous dirai-je des travaux manuels dont l'étude fait l'objet de votre présence ici ? Au point de vue de l'hygiène, ils constituent un excellent dérivatif à la surcharge de travail intellectuel. Le travail manuel est une gymnastique aux engins, moins astreignante, moins fatigante, moins partielle que l'autre. Elle a en plus l'avantage d'exercer le toucher et la vue, le sens musculaire et tactile, de donner à l'esprit un travail différent de celui des livres d'étude. Des parties du corps, jusque-là immobiles, sont mises en mouvement et reçoivent un apport plus considérable de sucs nutritifs qui les fortifient d'une manière durable.

La position debout dans le travail manuel délivre le thorax et l'abdomen de la compression subie pendant la station assise. Cette répartition d'action sur tout le corps lui donne la force, la résistance et la souplesse. En somme, les effets des travaux manuels sur la respiration, la circulation, sur les fonctions digestives sont analogues à ceux de la gymnastique. Comme dérivatifs du travail de l'esprit et de la sédentarité scolaire, ils prennent place entre le dessin et le chant d'une part et la gymnastique d'autre part. Mais le but poursuivi tend encore plus loin ; il cherche à augmenter les ressources de l'enfant pour affronter la lutte de l'existence qui l'attend et qui devient toujours plus difficile. Ceux qui n'ont pas une main habile au service d'une instruction solide, restent en arrière et grossissent les rangs des déclassés.

L'hygiène ne peut qu'applaudir à cette tendance actuelle de la pédagogie en faisant toutefois les mêmes réserves formulées à l'égard du groupe scolaire. Pensez aux yeux, aux attitudes vicieuses, à l'adaptation individuelle de ce travail, dans la variété duquel il y a un triage à faire.

Un de vos collègues de Berlin a déjà fait ressortir les inconvénients des modèles trop fins de la sculpture sur bois et proposé de la rayer du programme des cours de travaux manuels.

Tels sont, Messieurs, esquissés à grands traits, les principes généralement admis en matière d'hygiène scolaire.

—♦—
D^r Ch^s NICOLAS.

De la limite des langues dans le Jura bernois

I

La circonstance que l'allemand prend toujours plus d'extension dans le Jura bernois, pénétrant dans les hameaux les plus retirés, s'infiltrant dans les vallées les plus reculées, nous a engagé à faire connaître à nos collègues

un ouvrage⁽¹⁾ intéressant sur la limite des langues allemande et française dans le Jura. C'est le résultat des recherches du Dr Zimmerli, augmenté de quelques observations personnelles, que nous avons communiqué à la conférence des instituteurs du district de Courtelary, réunie à Frinvillier le 22 août 1891.

Pour prouver que le patois jurassien tient du celte, beaucoup de l'allemand et encore plus du latin, l'abbé Sérasset, dans l'*Abeille du Jura*, cite l'échantillon suivant : *Memé, qu'ai-vo krômaî en lai foire ? — Ainne krouegue por portai de l'ave é moichenoux, des sulaîs po le taitai, des riemes po nos bouebes, et des câles po nos baichattes*. Ce qui veut dire : « Maman, qu'avez-vous acheté à la foire ? — Une cruche pour porter de l'eau aux moissonneurs, des souliers pour le père, des fouets pour nos garçons et des bonnets pour nos filles. »

D'après l'abbé Sérasset, qui vivait au moment de la floraison des étymologies celtiques, les mots *memé, ave, taitai, câles, baichattes*, sont d'origine celtique ; *ai, vo, foire, ainne, po, portai* (*porter*), *moichenoux, sulaîs, nos*, sont latins d'origine, tandis de *krômaî* (*kromêr*), *krouegue, riemes, bouebes* décèlent immédiatement leur origine germanique. Nos patois s'expliquent donc par notre histoire et l'on sait qu'avant la conquête romaine notre pays était occupé par les Rauraques, tribu gauloise qui occupait probablement, outre le Jura bernois actuel, tout le canton de Bâle et une partie de ceux de Soleure et d'Argovie. Les Rauraques subirent le sort des Helvètes battus à Bibracte en 58 avant J.-C. Leur pays fut incorporé à l'empire romain et leur ville principale devint la célèbre Augusta Rauracorum, édifiée par les Romains. Le monument le plus ancien de notre pays, la pierre percée à Courgenay, est un menhir gaulois.

Qu'est-il resté du gaulois ou celtique dans nos patois jurassiens ? Peu de chose ! Ainsi les mots *memé, taitai*, cités par Sérasset, sont probablement des onomatopées du langage des enfants, *ave* n'est que le latin *aqua* et *baichatte* me paraît provenir de l'allemand *Maid, Mädchen*, fille. *Câle*, radical de *calotte*, est le seul mot d'origine inconnue. Mais est-il celtique ?

Les mots patois dont l'origine peut être ramenée au celtique sont rares. Nous citerons *benne, bille* (tronc de bois), *vergue, bioule* (bouleau), *aloue* (alouette), *combe, arpent, cancoille* ou *carcoille, tripe, joux, Erguel* ou *Ar-guel*, et encore la plupart sont-ils entrés par l'intermédiaire du latin.

Une fête gauloise qui a été conservée dans une grande partie du Jura bernois est celle des *fêyes* ou *fées*, qui consiste à allumer de grands feux sur les hauteurs et à tourner autour avec des torches allumées.

En 58 avant J.-C. la Rauracie tomba au pouvoir des Romains ; elle resta sous leur domination jusqu'en l'an 407 de l'ère chrétienne. Le latin s'introduisit insensiblement dans le pays par l'administration, par la justice, par le commerce, par l'industrie, par les institutions. La capitale des Rauraques, placée à peu près au coude du Rhin, devint un boulevard important pour servir de renfort contre les entreprises des Germains. Les légions romaines foulèrent le sol de notre pays, y construisirent des routes et le latin y anéantit complètement le celtique. Au commencement du IV^e siècle, le christianisme avait pris pied dans la Rauracie ; les dissensions qui éclatèrent à ce moment entre les fils de l'empereur Constantin permirent aux Germains de passer le Rhin. Du milieu du IV^e siècle au commencement du V^e, la Rauracie dut subir les incursions des Barbares, et en 407 elle est de fait détachée de l'empire romain. La période essentiellement germanique de notre histoire va durer six siècles. La Rauracie devint le partage des Burgundes et des Allémannes. Ces deux peuples traitèrent tout différemment les populations romaines qu'ils soumirent.

Les Allémannes, farouches et fiers, imposèrent leur langue et leurs mœurs aux nouveaux habitants. Ils leur enlevèrent leurs biens et les réduisirent en esclavage. Ils changèrent les anciens noms des montagnes, des rivières et

⁽¹⁾ Dr J. Zimmerli *Die deutsch-franz. Sprachgrenze in der Schweiz. I. Teil. Die Sprachgrenze ins Jura*. Bâle et Genève, H. Georg. 3 fr. 50.

des localités. Conquérants brutaux, ils ne firent aucun compromis avec la civilisation romaine et germanisèrent complètement le pays.

Il n'en fut pas de même des Burgundes plus civilisés que les autres barbares. Ils laissèrent aux anciens habitants le tiers de leurs terres, la moitié de leurs maisons et les deux tiers de leurs serfs. Affaiblis par les combats sanglants qu'ils livrèrent aux Romains et aux Huns de 435 à 437, ils unirent leurs intérêts à ceux de la nation conquise. La civilisation romaine les subjuga, ils adoptèrent la langue et les mœurs des anciens habitants. La maison romaine construite en pierres fut adoptée par les Burgundes, tandis que les Allémanes la remplacèrent par la hutte germanique où le bois domine.

Mais quelles furent les parties de notre pays occupées par les Allémanes et quelles furent celles où s'établirent les Burgundes? Comme le dit l'abbé Sérasset, la partie de la Rauracie où l'allemand est encore aujourd'hui en vigueur a été occupée par les Allémanes et la partie dont les habitants parlent le français l'a été par les Burgundes.

Ainsi à partir du VIII^e siècle la limite des langues française et allemande a peu varié dans le Jura. La langue française a reculé à Boujean et sur la rive nord du lac de Bienné où les villages de Vigneules, Daucher, Douanne, Gléresse sont d'origine romande. La germanisation du hameau de Chavannes près Neuveville n'est plus que l'œuvre de quelques années.

(A suivre.)

H. GOBAT.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD

Un arrêté concernant les absences scolaires.

Le Conseil d'Etat a rendu, en date du 26 septembre dernier, un arrêté qui a pour but d'assurer l'application uniforme des dispositions légales concernant la répression des absences scolaires, la perception des amendes scolaires et la conversion de celles-ci en emprisonnement. Cet arrêté, qui était à l'étude depuis assez longtemps, fait droit aux plaintes qu'avait fait naître la disproportion des amendes scolaires, spécialement celles pour absences, et des frais auxquels elles donnaient lieu. Officiellement, le susdit arrêté concerne les autorités préposées à la répression des absences, non le personnel enseignant, dont il ne modifie pas les obligations. Il y a cependant utilité à ce que les maîtres puissent au besoin le consulter et soient en mesure de se rendre compte des conséquences qui en découleront.

« *Article premier.* — Dans les deux jours dès la fin de chaque semaine, les présidents des commissions scolaires transmettent au préfet du district le rapport hebdomadaire des absences prévu à l'art. 171 du règlement du 12 avril 1890.

« *Art. 2.* — Le préfet veille à ce que ces rapports lui soient adressés régulièrement, qu'il y ait ou non des absences sans congé; il rappelle cette obligation aux commissions scolaires qui ont négligé cette formalité.

« *Art. 3.* — Aussitôt après réception de ces rapports, le préfet cite par lettre chargée les parents ou les tuteurs des enfants dénoncés et prononce les amendes prévues aux art. 92 et 93 de la loi du 9 mai 1889.

« *Art. 4.* — Les personnes condamnées peuvent acquitter jusqu'à la fin du mois, au bureau du préfet, tout ou partie des amendes et des frais résultant du prononcé.

« *Art. 5.* — Dans les cinq jours qui suivent la réception des rapports de la dernière semaine du mois, le préfet transmet au receveur, sur formulaire spécial, le bordereau des sommes perçues par lui et la désignation des amendes et des frais non payés.

« A ce moment, il verse en main du receveur le produit des amendes mensuelles réglées à son bureau.

« *Art. 6.* — A la réception de ces désignations, le receveur avise les intéressés par lettre officielle d'avoir à s'acquitter à son bureau dans un délai de dix jours.

« *Art. 7.* — En cas de non paiement dans le délai prévu à l'article précédent, et avant le 20 de chaque mois, le receveur renvoie au préfet les pièces nécessaires pour que celui-ci prononce la conversion de l'amende en emprisonnement.

« *Art. 8.* — Pour chaque citation et pour chaque prononcé, le préfet perçoit un émolument de 25 centimes. La conversion des amendes en emprisonnement a lieu sans frais.

« *Art. 9.* — Le rapport mensuel des préfets prévu à l'art. 102 de la loi du 9 mai 1889 est adressé au Département de l'Instruction publique et des Cultes au plus tard 35 jours après le dernier prononcé.

« *Art. 10.* — Le receveur tient un compte spécial des amendes scolaires perçues et des frais payés en cas de non perception de ces amendes.

« *Art. 11.* — Après approbation de ce compte, le receveur fournit annuellement à chaque municipalité intéressée la note des amendes scolaires attribuées à la commune, ainsi que celles des frais payés en cas de non perception.

« *Art. 12.* — Le receveur transmet, cas échéant, à la municipalité le produit des amendes scolaires, déduction faite des frais de perception non payés, qui sont à la charge des communes; si ces frais excèdent le montant des amendes perçues, la différence est supportée par l'Etat.

« *Art. 13.* — Le Département de l'Instruction publique et des Cultes est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui entrera en vigueur le 1^{er} novembre 1891. »

(A suivre.)

E. FREYMOND.

GENÈVE

Le Conseil d'Etat de notre canton vient d'octroyer la jouissance des salles de l'Institut genevois (Bâtiment électoral) à la Société pédagogique qui inaugurerait, le jeudi 15 octobre dernier, son nouveau et somptueux local par une séance à laquelle le Département de l'Instruction publique s'était fait représenter. Dans une courte allocution, le président de la Société a souhaité la bienvenue aux nombreuses personnes présentes; puis il a remercié le Conseil d'Etat et le bureau de l'Institut de l'obligeance qu'ils ont montrée en cette occasion; enfin il a formé le vœu que ce jour ouvre une ère de prospérité toujours croissante pour la société pédagogique, d'union toujours plus étroite entre les membres du corps enseignant.

M. W. Rosier, professeur de géographie et doyen de la section pédagogique du gymnase, a ensuite, dans une conférence fort intéressante, fait l'histoire de la cartographie en Suisse et parlé de l'exposition des travaux d'élèves pendant le Congrès international de géographie à Berne.

Nous reviendrons avec détails sur cette belle étude dans le prochain numéro de l'*Educateur*.

M. Humbert, régent, délégué du corps enseignant primaire à la Commission scolaire, a clos cette séance par un aperçu sur les plus importantes dispositions du projet de loi sur l'Instruction publique qui sera soumis prochainement aux délibérations du Grand Conseil.

En somme, belle assemblée, d'un bon augure pour l'avenir de notre association toujours plus nombreuse et plus forte.

Louis FAVRE.

L'inauguration du buste de Henri-Frédéric Amiel, exécuté sur l'initiative de la section littéraire de l'Institut genevois et par souscription publique, sera célébrée dans la séance solennelle de rentrée des cours universitaires, le 3 novembre, à 2 heures après-midi. Voici l'ordre du jour de cette séance.
1^o Discours de M. Auguste Chantres, professeur, recteur de l'Université;
2^o Etude de M. J.-J. Gourd, professeur, sur H.-F. Amiel; 3^o Remise du buste

à l'Etat, par M. Emile Redard, président de la section; 4^o Réponse de M. le conseiller d'état Eugène Richard; 5^o *Roulez tambours!* chœur (paroles et musique d'Amiel) exécuté par les étudiants.

— M. Louis Sené, qui s'occupe depuis bien des années de la guérison du bégaiement, donne à l'Athénée une série de séances sur l'orthophonie.

— Une chaîne de montagnes de l'Aloska a reçu le nom de Monts Chaix, en l'honneur de M. Paul Chaix, le savant géographe. E. C.

NEUCHATEL

Les examens en obtention du brevet de connaissances ont eu lieu du 19 au 22 octobre. Des douze candidats, deux ont échoué aux examens écrits et trois aux examens oraux, trois ont obtenu le brevet, de même que quatre candidats qui se présentaient pour la seconde fois aux examens oraux.

Voici le sujet des épreuves écrites :

Composition. Commenter le proverbe : On a souvent besoin d'un plus petit que soit.

Dictée orthographique, éliminatoire à 5 fautes.

Les proverbes de la Martinique.

Le français créole a ses proverbes comme toutes les langues. Et je me hâte de dire qu'ils ont à la Martinique une allure juvénile, originale, bizarre.

Ils semblent nés d'hier, ils marchent d'un pas gouailleur.

Ce n'est pas la sagesse guindée, hautaine, qui donne une leçon, c'est la raison saine, c'est l'esprit pétillant qui se donnent carrière. Le peuple a rencontré une formule nette pour traduire son idée avec plus de relief, et il s'en sert, mais sans pose, sans produire d'éclat et sans viser à l'effet. Le proverbe jeté au milieu d'une causerie vivante, agrémenté d'un geste et d'un rire, donne du poids à la pensée, sans l'alourdir.

N'allez pas croire que les proverbes locaux soient une plate traduction des proverbes français. Tout au plus si l'inspiration y est quelquefois sensible. Pour moi, je ne crois pas à ces emprunts prémédités. Le peuple était trop naïf et trop enfant pour s'approprier des guenilles qui sentaient la poussière des siècles.

La liane de l'igname sert à attacher l'igname. — Cela fait-il penser à notre dicton : « Il s'est pris dans ses propres filets? »

Parmi les dictons il y a des malices sans fiel contre les paresseux : Il sait manger la farine, mais non planter le manioc.

Contre les bavards : Sa bouche n'a pas de dimanche.

Contre l'avidité : Gain trop lourd creve la poche.

Contre ceux qui veulent tout entreprendre à la fois : Le chien a quatre pattes, mais il ne prend pas quatre chemins à la fois.

En somme cet idiome offre au chercheur une mine inépuisable de ces pensées passant de bouche en bouche, admises comme paroles d'évangile et citées comme d'irréfutables arguments. Je n'ai donné que le dessus du panier. Celles que j'ai citées suffiront amplement à mettre en lumière, non seulement le caractère de la langue, mais surtout la tournure d'esprit de ceux qui l'ont créée et lui ont donné leur empreinte originale.

Ce qui nous frappe tout d'abord, c'est la bonne humeur, l'esprit rieur, l'innocente malice des créoles. Il n'y a dans leurs proverbes aucune plainte, aucun regret, aucune dureté, aucune rancune. Il y règne une insouciance heureuse, une philosophie avenante qui nous séduit. Si on rencontre çà et là quelques railleries, elles nous désarment par leur air bon enfant. Ni calcul, ni apprêt, ni recherche. Tout cela est naturel et primesautier. La pensée est spontanée, et la forme, improvisée comme elle, se pare d'images imprévues. Aussi l'accord est parfait entre elles. Les mots et les images enveloppent l'idée sans la gêner.

Quand on connaît la langue d'un peuple, on connaît ce peuple, a-t-on dit. Cette pensée, appliquée aux créoles de la Martinique et à leur langue est d'une justesse éclatante.

(*Tour du Monde*).

La mort vient d'enlever à sa famille et à ses nombreux amis M. J.-P. Isely, professeur de mathématiques. Vaudois d'origine, il enseigna pendant longtemps dans diverses écoles neuchâteloises et en particulier pendant 25 ans au Gymnase cantonal et à l'Académie. Il venait de prendre sa retraite. Tous ses élèves et tous ses anciens collègues, nous pouvons le dire à ces deux titres, gardent de lui le plus reconnaissant et le plus affectueux souvenir. Nous raconterons dans notre prochain numéro, par la plume de notre correspondant, quelle fut l'activité scientifique de J.-P. Isely.

— M. Fritz Rossier, porteur du diplôme de l'Ecole polytechnique fédérale pour l'enseignement des mathématiques, a été nommé professeur à l'école secondaire de Boudry-Cortaillod, en remplacement de M. Auguste Dubois, qui vient d'être nommé professeur dans les écoles communales de Neuchâtel.

— Nous apprenons avec regret au dernier moment la mort de M. Auguste Biolley, professeur à l'école secondaire et au Gymnase cantonal de Neuchâtel, décédé à l'âge de 55 ans. *L'Educateur* reviendra sur la carrière si bien remplie de cet homme d'école, qui fut en 1880 et 1881 président de la Société des instituteurs de la Suisse romande. En attendant nous présentons à sa famille nos plus vifs sentiments de condoléance. Ed. CLERC.

Berne. — Le 25 octobre a eu lieu l'inauguration du monument élevé à Berne sur les Petits Remparts au père Niggeler, l'ardent promoteur de la gymnastique connu sous le nom caractéristique de *Turnvater*. C'est un buste admirable, paraît-il, dû au sculpteur Lanz.

— Comme après l'incendie du 10 février 1879, la ville de Berne se charge de recevoir les enfants du malheureux bourg de Meiringen, qu'un incendie plus terrible encore a réduit presque entièrement en cendres le dimanche 25 octobre. Beaucoup de journaux ouvrent dans leurs colonnes des souscriptions en faveur des victimes de ce désastre; des concerts s'annoncent dans le même but. C'est le cas à la Chaux-de-Fonds, par exemple, où M. Paul D'Or, professeur, organise pour demain 2 novembre un concert dont les élèves de l'école industrielle seront les principaux acteurs. C'est un exemple que nous proposons aux nombreux instituteurs qui dirigent des chœurs d'enfants ou d'adultes; ils ont là un excellent moyen d'intéresser la population au malheur de nos concitoyens de Meiringen. E. C.

— Faute d'un nombre suffisant de souscriptions, la librairie Kaiser renonce à publier la 3^e et la 4^e série des *Vues géographiques suisses* (voir *L'Educateur*, 1890, pages 316 et 346). A notre avis, c'est un fait très regrettable. Il nous paraît qu'à défaut des commissions d'écoles, qui ne comprennent pas encore ce que doit être l'enseignement de la géographie, les gouvernements cantonaux et le département fédéral de l'intérieur auraient dû s'intéresser à cette publication d'une réelle valeur pédagogique, artistique et patriotique, comme ils l'ont fait pour les *Oiseaux dans la nature* de Paul Robert, et les *Champignons* de F. Leuba. Ed. CLERC.

France. — L'Université vient de perdre M. Félix Hément, inspecteur général honoraire de l'instruction publique, rédacteur au *Journal officiel*, au *Manuel général de l'instruction primaire* et à un grand nombre d'autres publications périodiques. Ancien professeur des écoles primaires supérieures de la ville de Paris, M. Hément a consacré la meilleure partie de sa vie à la vulgarisation des sciences physiques et naturelles. Il était l'auteur des *Tableaux géographiques*, collection de sept vues, réelles ou fictives, de mérite inégal, destinées à faire comprendre quelques termes géographiques. E. C.

Allemagne. — Une expérience assez curieuse a été tentée dans les établissements d'enseignement secondaires et supérieurs du grand-duché de Luxembourg: le français et l'allemand y étant également importants, les différents cours sont professés dans une des deux langues d'après le plan suivant: sont enseignés en allemand, la religion, la langue allemande, le grec,

l'anglais, l'histoire élémentaire, la philosophie; en français, la langue française, les mathématiques, l'histoire approfondie, la géographie, l'archéologie classique, l'histoire naturelle, la physique, la chimie, la géologie et la tenue des livres.

La grammaire et les thèmes latins s'enseignent en allemand. La version et les explications latines sont en français.

— On signale l'encombrement des gradués en philologie en Allemagne. Pour 500 candidats il n'y a pas 200 emplois.

EXERCICES SCOLAIRES

LANGUE FRANÇAISE

Dérivation, composition, familles de mots (voir N° du 1^{er} septembre).

DEGRÉ ÉLÉMENTAIRE

Les élèves indiqueront l'adjectif qui a servi à former les noms dérivés suivants:

Lenteur, fierté, richesse, vivacité, promptitude, cruauté, folie, délicatesse, inquiétude, gentillesse, finesse, exactitude, lassitude, souplesse, tranquillité, grosseur, vieillesse, ancienneté, verdure, sincérité, dureté, énormité, extrémité, laideur, liberté, médiocrité, sévérité, modestie, netteté, douceur, divinité, justice, rareté, gourmandise, sobriété, profondeur.

DEVOIR

Lent, fier, riche, vif, prompt, cruel, fou (fol), délicat, inquiet, gentil, fin, exact, las, souple, tranquille, gros, vieux, ancien, vert (autrefois *verd*), sincère, dur, énorme, extrême, laid, libre, médiocre, sévère, modeste, net, doux, divin, juste, rare, gourmand, sobre, profond.

DEGRÉ MOYEN

Les élèves trouveront trois dérivés des mots suivants:

Matin, aigre, grand, utile, égal, injure, simple, tendre, lent, long, sang, doux, faux, gros, net, juste, fil.

DEVOIR

Matin, matinal, matinée, matineux.
Aigre, aigrir, aigret, aigrement.
Grand, grandiose, grandir, grandement.
Utile, utilement, utilité, utiliser.
Egal, égalité, également, égaliser.
Injure, injurieux, injurier, injurieusement.
Simple, simplifier, simplement, simplicité.
Tendre, tendresse, tendrement, attendrir.
Lent, lentement, lenteur, ralentir.
Long, allonger, longueur, longanimité.
Sang, sanguin, sanglant, sanguinaire.
Doux, douceur, douceâtre, douxcereux.
Faux, fausser, fausseté, fausement.
Gros, grosseur, grossir, grossier.
Net, nettoyer, netteté, nettement.
Juste, justifier, justesse, justice.
Fil, filer, filon, filière.

DEGRÉ SUPÉRIEUR

Les élèves composeront la famille des mots suivants:

Ciseau, égal, clair, loi, nouveau, cinq, raison, pied, nouer, octo (huit), satis (assez), humus (terre).

DEVOIR

Ciseau : Ciseler, ciseleur, ciselure, cisailles, ciselet — incision, incisif, incisive, etc.

Egal : Egaler, égaliser, égalité, également, égalisation — inégal, inégalité, inégalement, etc.

Clair : Clairét, clairon, clairière, clairement, clairvoyant — éclair, éclairer, éclaireur, éclaircir, etc.

Loi : Loyal, loyalement, loyauté — aloi, déloyal, déloyauté, etc.

Nouveau : Nouvelle, novelliste, nouveauté, nouvellement — renouveler, etc.

Cinq : Cinquième, cinquièmement, cinquante, cinquante, etc.

Raison : Raisonner, raisonnable, raisonnement, raisonneur — déraison, déraisonner, déraisonnable, etc.

Pied : Piédestal, pédestre, piéton, piétiner — empiéter, trépied, etc.

Nouer : Noueux, nœud — dénouer, dénouement ou dénouement, renouer, etc.

Octo (huit) : Octobre, octave, octuple, octaèdre, octogone, octogénaire, octidi, etc.

Satis (assez) : Satisfait, satisfaire, satisfaction, satisfaisant, satiété — insatiable, insatiabilité, etc.

Humus (terre) : Humilier, humilité, humiliation, humble — inhumer, exhumer, inhumation, posthume, etc.

A. GRANDJEAN.

Problèmes pour les sociétaires.

Solutions du N° 22.

I. Différence des deux pesées :

$$3 \text{ kg. } 485 - 3 \text{ kg. } 075 = 0 \text{ kg. } 410.$$

D'après le principe d'Archimède, le volume du cylindre sera donc de 410 cm³ et sa hauteur :

$$\frac{410}{4 \times 3,1416} = 32 \text{ cm } 62.$$

II. Soit x le poids du cuivre et y celui de l'étain.

La perte de poids du cuivre sera $\frac{x}{8,8}$; la perte de poids de l'étain sera $\frac{y}{7,3}$

Nous pourrions donc poser les deux équations :

$$x + y = 3485 \text{ gr.}$$

$$\frac{x}{8,8} + \frac{y}{7,3} = 410 \text{ gr.}$$

En résolvant ces deux équations nous obtenons :

$$x = 2886 \text{ g. } 4.$$

$$y = 598 \text{ g. } 6.$$

Le cylindre renferme donc 2886 gr.,4 de cuivre et 598 gr.,6 d'étain.

G. BUNZLI, St-Blaise.

Solution arithmétique.

II. Calculons d'abord la densité du bronze

$$D = \frac{3485}{410} = 8,5.$$

Si nous prenons 1 cm³ de cuivre, nous aurons un poids qui sera de 0 g, 3 trop fort.

Si nous prenons 1 cm³ d'étain, nous aurons 1 g, 2 de trop peu. Mais si nous prenons 1 g, 2 de cuivre et 0 g, 3 d'étain, nous aurons compensé les différences.

Il suffira donc de partager 410 cm³ en parties proportionnelles à 1,2 et à 0,3 soit à 12 et 3 ou encore à 4 et 1.

Le calcul donne pour les volumes :

328 cm³ de cuivre,

82 cm³ d'étain,

et en poids :

2 kg, 8864 de cuivre.

0 kg, 5986 d'étain.

La solution peut encore être obtenue par fausse supposition.

Plusieurs de nos sociétaires nous ont envoyé des solutions basées comme celle ci-dessus sur la méthode dite des différences croisées, mais ils n'ont pas pris garde que le problème ne se pose pas ici comme dans une règle de mélange ordinaire.

Les chiffres qui servent de base à leurs tableaux sont des densités qu'il faut rapporter à des volumes et non à des poids.

L'erreur commise montre l'inconvénient qu'il y a à poser le tableau des différences croisées sans un raisonnement qui fasse comprendre ce que l'on a voulu faire.

Nous croyons que dans l'enseignement, on ne devrait jamais employer ce procédé, mais bien un raisonnement complet chaque fois. On éviterait ainsi des erreurs d'interprétation quand le problème diffère des classiques exemples d'alliage d'or ou de mélanges de vin.

Solutions exactes : MM. E.-H. Guenot, Landeron; H. Javet, Môtier-Vully; une abonnée, Le Locle; Th. Mœckli, Neuveville; G. Bunzli, St-Blaise; E. Briaux, Belmont; U. Guidoux, Mathod; Ch.-U. Perret, Sagne; F. Nicolier, Aigle; J. Bertrand, Neuchâtel.

Problème N° 23.

Deux garçons portent au marché 300 œufs entre eux deux. Ils en reviennent avec des sommes égales. Si chacun d'eux avait vendu ses œufs au prix de l'autre, le premier aurait reçu 27 fr. et le second 12 fr. Combien chaque garçon avait-il d'œufs et à quel prix les a-t-il vendus?

(Communiqué par M. Paul Favre, à Peseux).

Adresser les solutions jusqu'au 12 novembre à M. A.-P. Dubois, directeur des écoles, au Locle.

VARIÉTÉS

Le fœhn.

L'incendie de Meiringen donne malheureusement de l'actualité aux lignes suivantes, que nous extrayons du commentaire dont M. Viret accompagne le « Lac des Quatre-Cantons », une des vues géographiques de la collection Kaiser. C'est une explication scientifique du fœhn, ce vent qu'on croit généralement venir d'Afrique; elle est due à M. Dufour, professeur à l'Université de Lausanne, dont l'autorité suffira pour rectifier cette idée erronée.

« L'origine africaine du fœhn suisse n'est aujourd'hui admise par aucun météorologiste. Le fœhn est un vent local qui se forme partout où les circonstances favorables le permettent. Sa sécheresse en certains points et sa température élevée sont dues à son mode de formation et de développement. Le fœhn prend naissance lorsqu'il existe une différence suffisante de la pression atmosphérique entre les deux côtés d'une chaîne de montagne importante. L'équilibre doit se rétablir, mais les masses d'air ne peuvent se déplacer horizontalement comme en plaine; il faut qu'elles s'élèvent sur l'un des versants et descendent sur l'autre. Cette élévation de l'air, accompagnée d'une augmentation de son volume résultant de la diminution de pression, produirait un refroidissement intense de ces masses d'air, si elles étaient formées d'air sec. En réalité, la présence de la vapeur d'eau empêche en partie ce refroidissement. Cette vapeur d'eau se condense, phénomène accompagné d'un dégagement de chaleur. Il en résulte que la température de l'air ne décroît sur le versant italien de nos Alpes, quand le fœhn règne sur le ver-

sant nord, que de 0,5 degré pour 100 mètres d'élévation. Sur les sommets l'air n'est donc pas nécessairement froid ; il apporte avec lui la chaleur qui lui a été fournie par la condensation de la vapeur d'eau. Cette condensation explique les pluies abondantes qui tombent sur le versant italien quand le *föhn* se forme.

Sur le versant nord des Alpes, cette masse d'air, à température déjà assez élevée, se précipite dans la vallée, se comprime et sa température s'élève encore très rapidement ; c'est maintenant 1 degré d'accroissement de température par 100 mètres de chute que gagne l'air descendant. Aucune cause ne peut, pendant cette chute, restituer à cet air l'humidité perdue, c'est pour cela que le *föhn* est si sec et si brûlant dans la vallée. Mais cette température élevée s'est produite sur place par la chute même des masses d'air, elle n'est nullement la preuve d'une origine française.

Les conditions favorables à la production d'un vent ayant les caractères de notre *föhn* existent en bien des lieux divers et partout ces *föhns* se ressemblent. La question du *föhn* est scientifiquement résolue. »

BIBLIOGRAPHIE

L'Amour de Jacques, par Charles Fuster. 176 pages 12/18 cm. Fr. 3. — Paris, librairie Fischbacher.

Il y a longtemps que je n'avais lu un roman, fâute de temps et fâute de goût, de goût pour les genres actuellement en faveur. J'essayais, mais quelque effort que j'y misse, je ne pouvais aller jusqu'au bout. J'y trouvais des gens d'un monde que je ne connais pas et que je ne tiens pas à connaître, où l'on ne semble résister à ses passions, nées de l'oisiveté, que pour jouir de l'excitation de la lutte et donner à la défaite plus de saveur ; où les personnages, obéissant non à des principes, mais à des sentiments, à des sensations qui proviennent du monde extérieur, nécessitent une analyse psychologique incessante, parce que leur âme est singulièrement fugitive et diverse ; un monde où l'on s'amoindrit, où l'on s'abaisse rien que d'y jeter un coup d'œil, où l'on risque même de perdre tout idéal, toute force de volonté, d'y vivre seulement l'espace d'un volume.

Voici un petit livre qui me réconcilie avec le roman ; c'est *l'Amour de Jacques* de M. Ch. Fuster. Il en est à sa 4^e édition ; c'est dire qu'il a trouvé beaucoup de lecteurs et fait l'objet de nombreuses critiques. Il est peu de journaux qui n'aient rendu compte de cette œuvre, et c'est ce qui en fait le succès. Félicitons-nous-en, car c'est une preuve que le roman naturaliste, documentaire a fait son temps, et que dans le grand public, l'idéal a repris ses droits et reconquis son empire.

Qu'est-ce que *l'Amour de Jacques* ? La donnée en est bien simple. Jacques, un artiste, dégoûté de la vie de Paris, des rêves déçus, des relations où le cœur n'a nulle part, se réfugie à Chérisy, son village natal. « Ce qui a chassé Jacques de Paris, c'est cette solitude après tant de baisers faux, cette solitude de l'être dont nul ne partage la vie, de l'être qui n'est qu'une moitié d'être. Si Jacques s'en va ainsi, si Jacques veut vivre désormais en plein terroir forestier, entre le travail des hommes et l'effort de la sève, c'est à la paix qu'il aspire, c'est à la tranquillité du cœur. Non, non, Jacques ne veut plus d'amour ! »

» Ou plutôt il veut de l'amour encore. Si blasé soit-on, si triste soit-on, on veut de l'amour, — on en veut comme du pain et de l'air. Mais il faudrait à Jacques, — et c'est à peine s'il ose y songer ! — il lui faudrait un amour qui fût comme la forêt et le village, un amour tout primitif, simple, confiant, un amour de tendresse, un amour sans la phraséologie apprise, les conventions du cœur, les attitudes... Et, qui sait ? peut-être trouvera-t-il là-bas, dans ce coin perdu où il va tenter la grande expérience du calme laborieux et de l'oubli, sous ce ciel réconfortant, à deux pas de cette église où on le baptisa,

dans une de ces maisons qu'il entrevoit déjà au tournant de la route, — peut-être y trouvera-t-il, quelque part, n'importe où, une fillette accorte, naïve, qui ne l'aimera plus pour sa réputation, ni pour ses moustaches, ni pour ses épaules, mais tout franchement, comme la fleur s'ouvre, comme la colombe attend, comme on aime... »

A Chérisy, Jacques retrouve sa vieille mère, qui tient le bureau de tabac. Heureuse de posséder son fils, pour lequel elle a toutes sortes de câlineries, son angoisse, c'est de ne pas le garder, ce fils, de ne pas pouvoir le retenir, de le voir repartir. Quelle brave et digne femme que maman Heurlin ! Ecoutez plutôt :

« Pauvre chère maman Heurlin ! C'est maintenant, à la voir de tout près, à vivre dans son souffle, à respirer avec elle, que Jacques devine combien elle a dû souffrir toute sa vie. Chaque ride — et il y en a ! — lui parle d'une inquiétude ou d'une douleur. Sous le tendre sourire, il aperçoit bien des choses cassées, des débris de rêves, des espérances en miettes ; cette démarche lasse et courbée, c'est l'âge ; ces timidités subites, ces effarements, c'est la longue solitude ; ces yeux brûlés, c'est la mort du père ; tous ces sillons creusés en plein front, c'est l'angoisse de sentir le *petit* à Paris, le *petit* malheureux ; et quand maman Heurlin dit du père qu'il était bon, c'est un mot qui va bien dans sa bouche, c'est le mot qu'elle devrait toujours dire, et que son silence même dit toujours. Cette vie est toute bonté, et c'est pour cela qu'elle a été tristesse ; mais une tristesse pareille, si doucement résignée, si compatissante, c'est quelque chose comme du lait blanc après les liqueurs âcres, — et Jacques songe à ses mauvaises tristesses d'hier, hargneuses, égoïstes, jalouses, noires, et sans sourires, celles-là ! Ce visage de la mère, ces gestes effacés, la délicatesse instinctive de ces réticences, ces expressions, ces paroles, c'est une perpétuelle leçon d'indulgence ; cela dit, ou à peu près : « La vie est triste, mon *gas*, mais il faut faire bonne mine à la vie... Les gens vous tourmentent, vous oublient, vous donnent du chagrin, mais ce n'est pas leur faute : ils sont bâtis comme ça, — ils n'y peuvent rien... Nous ne sommes pas parfaits, nous non plus, — oh ! que non ! Alors voilà... Tâchons seulement de faire le moins de mal possible aux gens... Sois bon, mon petit *gas*, — sois bon... »

Remarquez ce portrait ; n'est-il pas vivant ? Et cependant il se réduit à deux traits : la souffrance passée et la bonté. Mais grâce au talent de M. Fuster, cela suffit pour que nous voyions la brave maman Heurlin bien mieux que dans maint autre roman nous ne voyons les personnages dont l'auteur donne le signalement comme pour un passeport. C'est qu'ici nous pénétrons dans l'âme même du personnage, et c'est la seule chose qui importe ; l'enveloppe de cette âme, le lecteur l'imaginera lui-même.

M. Fuster excelle à caractériser en quelques traits un personnage, un paysage, une scène. La campagne, la forêt, la nuit, sont dépeints en quelques lignes d'une saisissante vérité. Dans un autre genre, voici la description de la fête du 14 juillet à Chérisy ; c'est un vrai tableau :

« La fête bat son plein. Sous un soleil torride, — un soleil à faire suer les murs, — Chérisy tout entier se promène et se démène. Entre les ruines de l'ancien cloître, on danse ; un photographe ambulant termine son étalage ; maman Heurlin, toujours radieuse, a mis en montre les beaux cigares enrubannés, les blagues, les tabatières, les boîtes d'allumettes avec des sujets en couleur, et cinq ou six têtes de pipe qui représentent un « brav' général » ; le violoneux et le trompette ont disparu, mais le carrousel, où tournent les petites filles, fait, à lui seul, un vacarme d'enfer. A lui seul ! J'écris étrangement l'histoire... A lui seul ! mais certes non, le carrousel n'est pas seul ! Devant les tourniquets où l'on gagne des lapins, trois ou quatre gaillards, malpropres, mais cupides, crient comme des sourds ; les enfants se bousculent, en glapissant, pour arriver jusqu'aux sucres d'orge, — des sucres d'orge bruns, verts, blancs, dont la pâte, tirée et pétrie par une dondon, brille et s'allonge sous le soleil ; des cabarets, où l'on mange les canards aux petits pois, où l'on boit le vin sucré « à la française », où l'on joue, où l'on se grise, arrivent des bruits de dispute ; autour du mât de cocagne, où se balance encore la belle casquette

neuve, il y a, après chaque escalade vaine, un éclat de rire et une bordée de sarcasmes ; ici, pour essayer sa force, le boucher frappe un coup de l'énorme marteau en bois ; plus loin, c'est le jeu du massacre, où, — toujours au milieu du rire universel, — les boules viennent assassiner un Bismarck féroce ou un Polichinelle macabre ; à deux pas, juché sur un banc, quelque chanteur de complaints nasille l'histoire du dernier crime, tandis que, très sérieux, quarante badauds reprennent en chœur le refrain ; les pétards vous éclatent dans les jambes ; malgré le plein jour, devant le porche de l'église, vient de filer une fusée ; un marchand de couteaux hurle l'éloge de sa marchandise ; à deux pas, un Italien crie les numéros d'une loterie ; les poules gloussent, les chiens aboient, un âne est à braire ; dans le tir à la carabine, on entend pétarder les revolvers : c'est, ma foi ! un charivari à épouvanter le ciel. »

Non pas reposé, mais rajeuni par la vie saine du village, Jacques rencontre l'amour honnête et pur qu'il rêvait. Mais l'idylle est brusquement rompue par une catastrophe, et le cœur saignant, Jacques reprend le chemin de Paris, avec sa mère, cette fois. Après la crise terrible par laquelle il a passé, lentement, peu à peu, il reprend possession de lui-même et trouve la sérénité dans le sentiment du devoir accompli. Trois ans après, lorsqu'il reconduit celle qu'il aima du grand amour, qui est venue lui faire visite à Paris avec son mari, et qu'il l'accompagne jusqu'à la porte « d'un pas lent, sans une larme », maman Heurlin murmure : « Tout de même, mon petit... il est bon. » Et nous ajoutons : il est bon, parce qu'il est fort. Telle est la leçon qui se dégage en traits lumineux de cette douloureuse histoire d'un noble cœur : c'est que la bonté vraie n'existe que chez celui qui, au prix même de son bonheur, a su faire ce qu'il envisageait son devoir, puis accepte résolument sa vie et sait porter sa croix. Aussi ne ferme-t-on ce palpitant roman qu'après avoir pris la résolution de faire soi-même toujours et vaillamment son devoir, et gagné un peu de la force nécessaire. N'est-ce pas là la marque d'un bon livre ?

Ce n'est pas le goût de tous les lecteurs, mais j'éprouve comme un sentiment de confort moral à ne vivre dans la société que de braves cœurs. Et puis, M. Fuster nous les fait si bien connaître ! Sa psychologie est si vraie qu'on ne peut que s'intéresser à ces âmes droites, à leurs joies, à leurs souffrances, à leurs passions. Quatre ou cinq personnages d'une condition toute modeste, et vivant dans un petit village ; leur vie racontée avec sincérité et dans un style dont la simplicité n'exclut pas quelque recherche : il n'en faut pas davantage à M. Fuster pour faire une œuvre d'un grand retentissement, car elle marque une heureuse évolution dans le roman contemporain.

En écrivant *l'Amour de Jacques*, M. Fuster a eu un but : c'est de réagir contre le prosaïsme et le terre-à-terre de l'éducation actuelle. Il le dédie « à son cher petit Jacques, encore tout frêle dans son berceau », à qui il dit : sois romanesque ! Il ajoute : « On nous menace de fils qui feront des chiffres et consulteront la cote presque en naissant. C'est le cas, ou jamais de modifier l'éducation qu'on leur donne, et, au risque d'être pris pour un père dénaturé, je t'apporterai, dès tes treize ou quatorze ans, des romans à lire. Heureux si, au lieu de compter toujours et de raisonner, tu rêves un peu et tu aimes ! Tu te tromperas quelquefois, tu perdras du temps, tu auras des amourettes de tête, des désillusions, de grosses larmes ; mais tu vivras, mon petit Jacques, au lieu d'être un casier mécanique ou un registre à ressorts. » Cette préface mérite d'être méditée. M. Fuster y résout une question qui a été souvent débattue et le sera toujours avec profit. Nous avons bien quelque réserve à faire sur cette théorie que « c'est par un instant de sublime folie que l'on devient un homme ». Et puis nous n'avons pas besoin de rappeler que le choix des lectures pour l'enfance et la jeunesse est bien délicat, et qu'une erreur ou une méprise peut avoir de graves conséquences.

Mais nous n'en sommes pas moins persuadé, comme M. Fuster que, non pas la lecture rapide, mais l'étude d'œuvres d'imagination est nécessaire pour former le cœur et la raison de la jeunesse et allumer chez elle le feu de l'enthousiasme.

Ed. CLERC.